

Compte rendu de la séance du 03 mai 2017

Présents : Colette DAUZET, Jean-Louis FRAYSSE, Lucien LARRIVE, Maryline DELMAS, Anthony MERCIER, Sophie ROCHE, Jean-Paul TOURNADRE

Représentés: Elise DUCHER, Patricia MASSON

Absents: Christiane CHANUT-RIGAUDIERE, Guy CHEVALIER

Début de séance : 19h

Lecture et approbation à l'unanimité du Procès-verbal du 5 avril 2017.

Ordre du jour:

- Délibération en vue du renouvellement de la ligne de trésorerie.
- Questions diverses

Délibérations du conseil:

Objet: Ouverture d'une ligne de trésorerie

Afin de pallier à d'éventuels besoins de trésorerie inhérents notamment aux délais de versement de subventions correspondant à des dépenses d'investissement mandatées, Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a demandé à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France l'ouverture d'une ligne de trésorerie aux conditions suivantes :

- montant : 75 000 €
- durée : 12 mois
- taux : 1,40 % marge comprise (Euribor 3 mois du 26 avril 2017 : - 0,329 %)
- commission d'engagement : 0,20 % soit 150 €, facturée à la mise en place.

Le conseil municipal, par 6 voix pour et 3 abstentions, donne toutes délégations utiles à Madame le Maire pour le tirage de la ligne de trésorerie, la signature du contrat et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées.

Objet: Cadeau de départ en retraite de Monique Veyrière

Madame le Maire informe le Conseil de l'obligation de prendre une délibération relative au cadeau de départ en retraite de Monique Veyrière. Elle propose que la commune lui offre un bon d'achat de 500 € pour un voyage chez Lavergne Voyage.

Le Conseil confirme son accord avec 9 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre.

La date de départ en retraite de Madame Monique Veyrière étant fixée au 17 avril 2017, elle devra solliciter une demande de prolongation d'activité (par écrit) allant du 17 avril au 7 juillet 2017 et cette demande sera accompagnée d'un certificat médical délivré par un médecin agréé (une liste lui sera fournie). Suite à cela, un arrêté de prolongation sera établi.

Questions diverses :

Monsieur Fraysse propose au Conseil de décider d'un mode de procédure en cas de délibération en urgence. Il propose l'envoi d'un mail via Agedi (avec accusé de réception) ; avec un maximum d'informations mentionnées afin de pouvoir se prononcer rapidement et donner sa réponse par mail.

Dossier assainissement : Madame Dauzet informe le Conseil qu'elle se rendra avec Monsieur Fraysse et Monsieur Larrive en sous-préfecture avec tous les partenaires habituels pour une nouvelle convention.

Arrêt agent : Madame le Maire informe le conseil du prolongement de l'arrêt de J.M. Lacombe. Une contre-expertise a été souhaitée en raison d'un nouvel arrêt de travail. Il est décidé de demander les résultats de la visite à la clinique de la Chataigneraie à Beaumont.

Madame le Maire présente au Conseil un courrier de Monsieur Maury au sujet du désherbant ainsi qu'une proposition de candidature pour le secrétariat de mairie à pourvoir.

Eclairage public : Jean-Louis Fraysse a eu des contacts avec Eiffage à ce sujet. Plusieurs propositions seront faites dans les semaines à venir.

Madame le Maire informe le Conseil de la demande d'un devis pour la conduite cassée dans la parcelle de Monsieur Garcelon en aval de la station de Chasternac.

Fin de séance : 20h